



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

À une séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 12 mai 2025, à 13h30, au 133 rue St-Louis, à Amherst, à laquelle sont présents :

André Ste-Marie	Brébeuf
Jean-Guy Galipeau	Amherst
Pierre Bertrand	Montcalm
Pascale Blais	Arundel
François Thibault	Huberdeau

Formant tous quorum sous la présidence de M. André Ste-Marie.

Monsieur Luc Tremblay est absent, son absence est motivée.

Le secrétaire-trésorier/coordonnateur Bernard Davidson est également présent.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance.
2. Ratification de l'ordre du jour.
3. Ratification du procès verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 et de la séance extraordinaire du 14 avril 2025.
4. Ratification des comptes à payer.
5. Relevé des heures travaillées de Bernard Davidson pour les mois de mars et avril 2025.
6. Suivi des opérations et de divers dossiers depuis la dernière séance.
7. Résolution autorisant l'achat de certains outils.
8. Situation des chauffeurs à temps partiel.
9. Remplacement des camions robotisés.
10. Affaire (s) nouvelle (s).
11. Période de questions.
12. Levée de la séance.

### **RÉSOLUTION 22-05-2025 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Pascale Blais

QUE l'ordre du jour soit ratifié en ajoutant à affaires nouvelles le sujet suivant :

Bulletins des matières du Complexe environnemental de la Rouge.

Adoptée à la majorité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

**RÉSOLUTION 23-05-2025 – RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2025 ET DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE les procès-verbaux des séances du 10 mars 2025 et de la séance extraordinaire du 14 avril 2025 soient ratifiés tel que rédigés.  
Résolutions numéros 09-03-2025 à 21-04-2025 inclusivement.

Adoptée à la majorité

**RÉSOLUTION 25-05-2025 RATIFICATION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Thibault

D'approuver la liste des comptes à payer pour un total de 142 173,29\$ ainsi qu'une facture reçue le Labrie Environnemental group numéro 1020-50105 au montant de 927,80\$ et le relevé de compte à jour de Les Services d'entretien de St-Jovite 1987 au montant de 8 383,61\$

Adoptée à la majorité

**RELEVÉ DES HEURES DE BERNARD DAVIDSON POUR LES MOIS  
DE MARS ET AVRIL 2025**

Pour le mois d'avril, un total de 60 heures 30 minutes pour les 5 semaines du mois d'avril, soit une moyenne de 12,1 heures/semaine représente les heures travaillées de Bernard Davidson. Ces heures incluent les heures consacrées au déversement d'huile hydraulique, soit plus de 22 heures.  
Ces heures sont entièrement remboursées par nos assureurs.

**RÉSOLUTION 26-05-2025 AUTORISANT L'ACHAT DE CERTAINS  
OUTILS**

CONSIDÉRANT QUE la RIMRO utilise certains outils de la municipalité ayant une certaine valeur et qu'une contribution doit être apportée pour compenser l'usure et les coûts de remplacement;

CONSIDÉRANT qu'il est plus facile de contribuer par une clause à ajouter au bail pour l'utilisation des outils de valeur, que de répartir l'achat de ces outils;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QU'une clause soit ajoutée au bail de location du garage municipal prévoyant un certain montant à établir conjointement avec les représentants de la



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

municipalité prévoyant un montant à verser pour l'utilisation des outils de valeur, suite à la confection d'une liste des ces outils.

Adoptée à la majorité

### **RÉSOLUTION 27-05-2025 - SITUATION DES CHAUFFEURS À TEMPS PARTIEL**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE pour le chauffeur matricule 28 ayant été embauché selon les conditions prévoyant une dérogation à l'échelle salariale de la politique de travail, celui-ci ayant un taux horaire de 30\$/heure, le conseil d'administration est d'accord que sa rémunération soit assujettie à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation annuelle, à même titre que les autres chauffeurs.

EN ce qui concerne la situation du chauffeur contractuel desservant la municipalité de Boileau, il est convenu que le président et le coordonnateur rencontrent le maire et la dg de Boileau afin de faire le point sur la situation, et de connaître leur intention pour les prochaines années. Par la suite, la RIMRO prendra les moyens nécessaires à la régularisation de la situation.

Adoptée à la majorité

### **REMPLACEMENT DES CAMIONS ROBOTISÉS**

Le conseil d'administration demande au coordonnateur de commencer à travailler sur la confection d'un devis pour le remplacement des camions robotisés.

### **BULLETINS DES MATIÈRES DU CER**

En ce qui concerne les déchets ultimes, aucun voyage non conforme de janvier à avril pour les municipalités de la RIMRO.

Pour les matières organiques, la situation continue de s'améliorer. Il y a eu quelques voyages non conformes pour Amherst, Arundel et Montcalm.

Copie des bulletins seront envoyés aux membres du C.A. avec le procès-verbal.

### **RÉSOLUTION 28-05-2025- LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Galipeau

QUE la séance soit levée.

Il est 15h00

R. 28-05-2025



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

Adoptée à la majorité

*Je, M. André Ste-Marie atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.*

\_\_\_\_\_  
*Président*

\_\_\_\_\_  
*Secrétaire-trésorier*